

NOTICE D'INFORMATION DU SEJOUR N°00370/2023/1

SEJOUR : LA CLUSAZ « Les Confins »

Du **Dimanche 12/03/2023**(16h) au **Dimanche 19/03/2023**(9h30)

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'association **UMS Sentiers Nature**, inscrits à l'activité randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2022/2023 avec assurance RCP (IRA minimum). Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP avec licence 2022/2023 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass - Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

DESCRIPTION : Situé à 3 km du village de la Clusaz, le centre de vacances est niché au cœur de la vallée des Confins à 1400 m d'altitude face au massif de la Balme, du plateau de Beauregard et à la chaîne des Aravis.
35 km de sentiers piétonniers et balisés sur le plateau des Confins et Beauregard
A disposition : Bar avec terrasse, salon télé, boutique souvenirs et produits régionaux, Wifi gratuite

ADRESSE : AZUREVA Les confins 3739 route des Confins **74220 LA CLUSAZ**

Tel : **04.50.32.23.32**

Courriel : laclusaz@azureva-vacances.com

Site internet : www.azureva-vacances.com

ACCES :

Par la route : 580 km, A6, A43, A41, sortie Annecy nord, puis voie rapide vers les Aravis, ensuite direction Thônes, puis La Clusaz
GPS : 45.914740 / 6.468628

Par le train : Gare SNCF d'Annecy, liaisons régulières TGV, lignes de Bus Annecy-La Clusaz
(Vérifier les dates du séjour pour les billets de train)

PROGRAMME :

- Début du séjour le : **Dimanche 12 mars 2023** 16h avant le diner

Chaque jour libre choix : Randonnée pédestre de 5 à 10 km environ, randonnée raquettes de 5 à 10 km environ organisée par les animateurs du club en fonction des conditions climatiques.

- Fin du séjour le : **Dimanche 19 mars 2023** 9h30 après le petit déjeuner

RECOMMANDE :

Chaussures de randonnée, Après-ski et bâtons de marche.

HEBERGEMENT :

Chambres doubles.

Chambres individuelles 6

RESTAURATION :

Pension complète (boisson non comprise)

Petit déjeuner, déjeuner et diner en buffet.

Possibilité de pique-nique le midi.

En cas d'allergie ou d'un mode alimentaire particulier prévenir l'organisateur du séjour

TSVP→

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris n° IM075100382 Tél : 01 44 89 93 90 Fax : 01 40 35 85 48

CENTRE D'INFORMATION : Tél 01 44 89 93 93 – Fax : 01 43 35 85 67

La FFRP est une Association reconnue d'utilité publique agréée et délégataire du Ministère chargé des sports pour la randonnée pédestre et le long séjour

Membre du comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 9319Z – Siret : 30358816400051

Assurance R.C.P. GROUPAMA Paris val de Loire60 Bd Duhamel de Monceau 45160 Olivet Ct n° : 41789295M

Assurance financière : GROUPAMA Assurance-crédit et caution 132 rue des trois Fontanot Tél :33(0)149313131 Ct n° 40007 16 /0

NOMBRE DE PLACES RESERVEES :40

NOMBRE MINIMUM DE PARTICIPANTS :21

PRIX DU SEJOUR : 485 Euros par personne, règlement en trois fois (voir fiche d'inscription)

Chambre individuelle : Oui 6

Ce prix comprend :

Pension complète (possibilité d'un panier repas le midi)

Repas sous forme de buffet

Linge de toilette fourni

Lit fait à l'arrivée

Ménage de départ inclus

Apéritif de l'amitié le dernier soir

Pot de bienvenue

Frais de dossier

Taxe de séjour + **Contribution UEIT**

Pourboire

Ne sont pas compris :

Boissons

Le café ou tisane

Transport

La chambre individuelle, 6 maximum avec supplément (**114 Euros** la semaine) à la charge du participant

Les assurances individuelles facultatives proposées par l'assureur de la fédération (Bulletin d'adhésion joint)

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « Ce prix comprend »

Possibilité de location de matériel directement au centre de vacances

INSCRIPTIONS :

Les préinscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès de MOUGENOT Hervé.

En fonction des réponses, le club vous proposera un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin d'inscription avant le 15 décembre 2022 accompagné de 3 chèques.

REGLEMENT DU SEJOUR :

Tous les chèques à l'ordre de **UMS Randonnée pédestre** et datés du jour de l'inscription.

Prix du séjour : **485** Euros

1^{er} chèque : **160** Euros 1^{er} acompte encaissement à l'inscription le 15/12/2022

2^{ème} chèque : **160** Euros 2^e acompte encaissement le 15/01/2023

3^{ème} chèque : **165** Euros Solde encaissement le 15/02/2023

Choix d'options : Ajouter un 4^e chèque du montant de l'assurance annulation (global pour un couple) qui sera encaissé dès l'inscription et un 5^e chèque du montant de la chambre individuelle qui sera encaissé avec le solde.

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DU SEJOUR :

Nom : MOUGENOT Hervé

Adresse : 25 rue Georges Ohnet 77340 Pontault-Combault

Tel : 01.60.29.81.01

Mobile : 06.87.34.29.28

Courriel : herve.mougenot@wanadoo.fr

L'organisateur du séjour est le seul habilité à intervenir auprès du personnel ou de la direction de l'organisme en cas de litige ou de réclamation des adhérents

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris n° IM075100382 Tél : 01 44 89 93 90 Fax : 01 40 35 85 48

CENTRE D'INFORMATION : Tél 01 44 89 93 93 – Fax : 01 43 35 85 67

La FFRP est une Association reconnue d'utilité publique agréée et délégataire du Ministère chargé des sports pour la randonnée pédestre et le long séjour

Membre du comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 9319Z – Siret : 30358816400051

Assurance R.C.P. GROUPAMA Paris val de Loire 60 Bd Duhamel de Monceau 45160 Olivet Ct n° : 41789295M

Assurance financière : GROUPAMA Assurance-crédit et caution 132 rue des trois Fontanot Tél : 33(0)149313131 Ct n° 40007 16 /0

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET NOTICE SUR LES ASSURANCES INDIVIDUELLES FACULTATIVES :

Pièce jointe ou visible en libre accès sur le site www.randonnee.umspc.com (articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme).

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION AZUREVA

Plus de 60 jours inclus avant le début du séjour : 5%.
Entre 59 et 30 jours inclus avant le début du séjour : 15%
Entre 29 et 15 jours inclus avant le début du séjour : 30%
Entre 14 et 08 jours inclus avant le début du séjour : 50%
Moins de 8 jours avant le début du séjour : 100%

REGLES D'INSCRIPTION ET D'ASSURANCES INDIVIDUELLES FACULTATIVES :

Les conditions de vente des assurances individuelles facultatives ainsi que les autres documents sont également accessibles sur le site www.randonnee.umspc.com

ASSURANCES INDIVIDUELLES FACULTATIVES

En cas d'adhésion aux assurances individuelles facultatives, celles -ci doivent- être **OBLIGATOIREMENT** réglées lors de l'inscription.
Un bulletin d'adhésion par personne
Un chèque global pour un couple